

Candidature à la classe exceptionnelle : mode d'emploi

1. Se rendre sur I-prof.

2. Dans le menu « Services », accéder à l'application SIAP :

I-Prof - va	otre assistant Carrière	Quitter
Votre Courrier	Plusieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre carrière :	
<u></u>	Vtilisez SIAM pour déposer votre demande de mutation inter-académique et/ou intra-académique et suivre votre demande (personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré).	
Votre Dossier Vos Perspectives	Campagne mouvement spécifique année : 2017/2018. Vous pouvez consulter une <u>note d'information</u> .	
Votre CV	Vulisez le service SIAP/Iprof, en consultant et en complétant votre dossier de promotion, pour participer à la campagne d'avancement : - Hors-Classe des professeurs agrégés, certifiés, professeurs d'éducation physique, professeurs de lycées professionnels et conseillers principaux d'éducation. - A la Classe Exceptionnelle des professeurs agrégés, certifiés, professeurs d'éducation physique, professeurs de lycées professionnels, conseillers principaux d'éducation, PEGC et CE-EPS.	
Les Services	Vous pourrez également consulter ultérieurement les résultats de la campagne d'avancement. Accéder à la campagne TABLEAU AVANCEMENT-> CERTIFIES CLASSE EX - 2017/2018 V ok	ntre
Les Guides	Utilisez SIAE pour gérer vos rendez-vous de carrière Consulter le guide et la notice aux rendez-vous de carriÃ"re	
© I-Prof V4	Vilisez SIAC pour vous inscrire aux concours qui vous intéressent et consulter vos résultats (concours de recrutement externes et internes, du premier degré et du second degré, du public et du privé).	
	Utilisez GAIA pour consulter le plan académique de formation et le calendrier des formations. Ce site est accessible depuis le portail de votre académie.	
	Vtilisez <u>SIAD</u> pour vous informer sur le détachement.	
	Utilisez SIAT pour saisir votre demande de mutation dans les COM.	
Code page : Services.		

3. Trois Menus existent dans cette application : Vous informer / Compléter votre dossier / Candidater

Il faut d'abord compléter son dossier avec tout élément permettant l'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent. Deux remarques :

- Plusieurs éléments (parcours, formations, ...) sont pré-saisis dans ce dossier et apparaissent déjà. Attention à ne pas être redondant-e.
- A contrario, plusieurs éléments que vous avez pu saisir dans le CV de base de I-prof n'apparaissent pas : le ministère a été saisi de ce problème, et les évaluateurs primaires devraient bien avoir accès à l'ensemble de ces informations.

4. SAISIR UNE FONCTION

Pour les missions et/ou affectations spécifiques qui ouvriraient droit à être examiné-e dans le premier vivier pour l'accès à la classe exceptionnelle, il faut se rendre sur le menu « Compléter votre dossier », onglet « Fonctions et missions », comme indiqué ci-dessous.

Vous informer	de carrière	missions honorifiques Dos	isler	
		Aucun enreg	jistrement.	
Compléter votre dossier	Pour supprimer une ligne, cliquez sur l'icône	e 🔟 .		Q Ajouter
Candidater				
age : Services_SiapEpp_	CompleterDossier_Fonctions.			
ensuite cliquer s	ur Ajouter, et une nouvelle page	e apparaît :		
	Affectation ou exercice dans une école ou u	n établissement relevant des programmes Résea	au d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire	2 🗸
	Saisissez :			
	La durée d'exercice dans une fonctio	on au cours de la carrière peut être conti	inue ou	
	discontinue. La durée accomplie dan scolaire.	s des fonctions éligibles est décomptée	par année	
	Seules les années complètes sont	t retenues.		
	les dates de la du 01/09 fonction/mission	2017 ❤ au 31/08 2018 ❤		a tions
				ationa
	• un résumé			nemer
				dográ
	. Stabliggerant			uegre
	d'affectation ou de			
	détachement			
	Vous pouvez joindre un document (taille max 1Mo) :	urir Aucun fichier sélectionné.		

Une série de choix d'affectations ou de fonctions exercées est présenté :

Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire Affectation dans un établissement d'enseignement supérieur (SUPR, ESPE, IUFM) ou en classe préparatoire aux grandes écoles ou en section de technicien supérieur Affectation ou exercice dans une école ou un établissement localisé dans un quartier urbain posant des problèmes sociaux et de sécurité (politique de la ville) Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant du programme ECLAIR

Affectation dans une école ou un établissement ouvrant droit à une indemnité de sujétions spéciales

Affectation dans un établissement ouvrant droit à 2 parts modulables de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves en faveur des enseignants du 2nd degré Directeur d'école

Fonction de directeur de CIO

Directeur adjoint chargé de section d'enseignement général et professionnel adapté

Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques

Directeur de service régional de l'Union nationale du sport scolaire

Conseiller pédagogique auprès IEN chargé 1er degré

Maître formateur

Fonction de formateur académique

Référent auprès des élèves en situation de handicap

Directeur de service départemental UNSS, conseiller technique auprès d'un inspecteur d'académie

Une fois ce choix effectué, bien renseigner :

- les dates de la fonction/mission
- un bref résumé si nécessaire (précisions qui vous semblent essentielles)
- I'établissement d'affectation ou de détachement

Puis joindre un fichier pour justifier de l'affectation ou de la mission.

Attention, ce fichier ne doit pas dépasser 1mo. Si plusieurs arrêtés d'affectations ou autres justificatifs sont à joindre, veillez à en faire un unique fichier en format PDF. Certains outils existent pour compacter plusieurs PDF en un seul fichier. Si souci, contactez la section académique du SNES.

des Enseignements de Second degré

5. FINALISER LA CANDIDATURE

Une fois l'ensemble du dossier complété, il reste à valider la candidature.

Il faut se rendre sur le troisième menu « Candidater », puis

- Générer la fiche de candidature (un bouton est fait pour cela), puis l'afficher pour en conserver un double. On y retrouvera notamment toutes les affectations missions saisies en étape 4.
- Valider la candidature.

Vous informer		SIAP Système d'Information et d'Aide pour les Promotions ACTE DE CANDIDATURE			
Candidater	()	Avant de procéder à cette opération assurez vous que votre dossier de candidature soit blen à jour. Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier via le bouton "Compléter votre dossier". La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation. Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des erreurs concernant les données issues de votre dossier administratif (situation administrative, historique d'affectation) : afin de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative. Ces informations seront consultables par votre gestionnaire ainsi que par les corps d'inspection. Conformément à la <u>loi "informatique et</u> <u>libertés" du 6 janvier 1978</u> , vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre gestionnaire.			
	()	Génération de votre fiche de candidature Générer Fiche Candidature Afficher votre fiche de candidature Votre fiche de candidature a bien été enregistrée.			
	G	Validation de votre candidature Valider votre candidature			

 $Code \ page: Services_SiapEpp_Candidater.genererFicheCandidature$

Si tout s'est bien déroulé, voici ce que doit afficher votre application SIAP :

Vous remplissez les conditions pour être candidat à la classe exceptionnelle.

SIAP Système d'Information et d'Aide pour les Promotions

ACTE DE CANDIDATURE

Candidature réalisée

Avant de procéder à cette opération assurez vous que votre dossier de candidature soit bien à jour.

Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier via le bouton "Compléter votre dossier". La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation. Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des erreurs concernant les données issues de votre dossier administratif (situation administrative, historique d'affectation) : afin de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative. Ces informations seront consultables par votre gestionnaire ainsi que par les corps d'inspection. Conformément à la <u>loi "informatique et</u> <u>libertés" du 6 janvier 1978</u>, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre gestionnaire.

(P	Génération de votre fiche de candidature	Afficher votre fiche de candidature Votre fiche de candidature a bien été enregistrée.
() T	Validation de votre candidature	otre demande de candidature a bien été enregistrée. la date de fermeture de dépôt des candidatures vous recevrez un accusé de réception de votre demande. Annuler votre candidature